

DECISIONS DE LA PRESIDENTE

EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020

AFFICHAGE

Numéro	Objet	Décision
2021-DEC-47	Fourniture et installation d'une chaufferie à granulés sur la commune de Cormolain - relance	Art. 1 : Attribuer le marché à l'entreprise BLC CONFORT pour un montant de 29 206.16 € HT, Art. 2 : Signer le marché ainsi que tout acte s'y rapportant lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris tout éventuel avenant, Art. 3 : Insérer la présente décision au registre des délibérations et en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Cette décision est consultable, sur demande auprès du service Assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.

Pour la Présidente empêchée et par délégation,
Le 1^{er} Vice-Président,



Philippe LAGALLE